



## Déclaration de l'intersyndicale Biterroise

Deux adhérents de Solidaires Etudiant-e-es et précaires qui n'ont commis aucune violence, ont été interpellé-es lors de la manifestation du 23 avril pour nos libertés et nos droits contre les idées d'extrême droite.

- Nous dénonçons l'intervention violente et irresponsable de la police au milieu du cortège syndical qui aurait pu, sans le sang-froid des manifestants, entraîner de graves incidents.
- Plus généralement, nous dénonçons la criminalisation des actions et prises de positions des militants syndicaux.
- Nous demandons la levée des poursuites en cours.

Nous organisons un rassemblement silencieux de soutien devant le tribunal de Béziers lors de l'audience du 16 mai à 8h00.

Béziers le 11 mai 2024